



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

TOM : Wallis-et-Futuna

Question écrite n° 15786

Texte de la question

M. Victor Brial souhaite savoir si M. le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie entend donner une suite favorable à sa demande de création d'un poste de conseil d'orientation psychologue (COP) à Wallis-et-Futuna. Pour l'instant, l'information des élèves et des familles en matière d'orientation n'est assurée que par une structure réduite implantée au sein du lycée d'Etat de Mata-Utu et essentiellement animée par un personnel à temps partiel non-spécialiste - à savoir un professeur de lycée professionnel. Or, l'importance des effectifs et la très forte demande des familles en la matière justifient entièrement la mise en place sur le territoire d'un véritable service académique d'information et d'orientation, géré par un professionnel qualifié dans ce secteur d'activité. Ce dernier permettrait d'assurer l'information et l'orientation de près de 5 000 élèves dont 3 175 sont scolarisés dans les écoles primaires et 2 103 dans les collèges et lycées. Tout en répondant au droit des élèves au conseil et à l'information sur les enseignements et les professions, ce conseiller d'orientation psychologue participerait à l'élaboration et à la réalisation de leurs projets scolaires, universitaires et professionnels et, ce faisant mettrait en oeuvre toutes les conditions de leur réussite scolaire.

Texte de la réponse

Le ministère de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie est conscient des difficultés résultant de l'absence d'un service spécialisé destiné à l'information et à l'orientation des élèves des établissements scolaires de Wallis-et-Futuna. Le vice-recteur a, d'ores et déjà, tenté de pallier ces dernières en mettant en place une structure légère au sein du lycée de Mata-Utu fonctionnant à temps partiel, tout en informant l'administration centrale des besoins existants en ce domaine. Il reste cependant qu'il n'est pas actuellement possible de créer un emploi de conseiller d'orientation psychologue dans l'archipel. Les services compétents de l'administration centrale se rapprocheront du vice-recteur pour envisager avec ses services les moyens de pallier les difficultés actuellement rencontrées en ce domaine.

Données clés

Auteur : [M. Victor Brial](#)

Circonscription : Wallis-et-Futuna (1^{re} circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 15786

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : éducation nationale, recherche et technologie

Ministère attributaire : éducation nationale, recherche et technologie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 juin 1998, page 3338

Réponse publiée le : 21 septembre 1998, page 5202